

La N-VA fière de sa main de fer

SANS-PAPIERS 149 délinquants illégaux expulsés ou proches de l'être

- ▶ Théo Francken et son président se congratulent.
- ▶ La fermeté à l'égard des illégaux auteurs de méfaits porte ses fruits.
- ▶ Tout le monde n'applaudit pas.

Bart De Wever, bourgmestre d'Anvers et président de la N-VA, a invité mardi à l'hôtel de ville de la Métropole son coreligionnaire Théo Francken, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration. Objectif : rendre public le bilan de l'opération pilote Gaudi. Une opération décidée par la troïka nationaliste flamande composée, outre le président et le secrétaire d'Etat, de Jan Jambon, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur. Une initiative qualifiée « de grand succès » par les initiateurs du projet.

1 De quoi parle-t-on ? Gaudi est la contraction néerlandaise de *gauw dief* (« voleur à la tire »). L'opération Gaudi a pour objectif de renvoyer plus rapidement les auteurs de méfaits en situation illégale dans leur pays d'origine. L'opération s'est déroulée dans huit villes et communes du pays. Outre Anvers, elle a eu lieu à Bruxelles, Molenbeek, Braine-l'Alleud, Liège, Charleroi, Louvain et Gand, pendant la période des fêtes de fin d'année, entre le 11 décembre 2014 et le 18 janvier. « Les délinquants sont très actifs à cette époque de l'année et un certain nombre d'entre eux ne disposent pas de droit de séjour dans notre pays. De nombreux commerçants se plaignent de ces méfaits et de l'insécurité qu'ils charrient pendant ces mois importants pour leur chiffre d'affaires », souligne Théo Francken.

2 Quel objectif ? « Lutter contre les abus et garantir au maximum la sécurité de la population », répond le secrétaire d'Etat. La riposte contre les petits délinquants en séjour illégal a une portée plus large que l'opération Gaudi elle-même, ajoute-t-il, dans la mesure où elle s'attaque aussi à des troubles à l'ordre public tels que le trafic de drogues, les coups et blessures délinquants, le recel,...

3 Quels résultats ? « Gaudi, en sept semaines, a permis d'écarter de nos rues 149 délinquants en situation illégale », s'enorgueillit Théo Francken.

542 personnes ont été interceptées. Soit un tiers de plus que pendant la même période de l'année précédente. Sur ces 542 personnes, 131 ont été emmenées dans les centres fermés. 70 d'entre elles ont été renvoyées dans leur pays d'origine. Le rapatriement des 61 autres personnes devrait avoir lieu dans les prochaines semaines. 18 personnes sont en prison. 38 ont été déferés au parquet et des procédures de pré-identification ont débuté pour 157 autres personnes interceptées qui n'ont pas été détenues. Reste une dernière catégorie de personnes interceptées pour lesquelles il n'est pas possible d'organiser le retour dans le pays d'origine : des personnes pour lesquelles une procédure d'asile est en cours, des mineurs d'âge, des personnes qui demandent l'asile sur la base du regroupement familial... C'est l'affaire de l'Office des étrangers. « Nous essayons de mettre ce groupe dans la catégorie des détentions et des rapatriements possibles », précise Théo Francken, qui attend la fin des procédures avant d'agir.

Bruxelles-Ville (zone de police Bruxelles-Ixelles) recense le plus d'interceptions (153), suivie d'Anvers (142). Dans le top trois des nationalités, les Marocains sont les plus nombreux (120) à avoir été in-

terceptés, suivis des Algériens (112) et des Roumains (40).

4 Quel est le malaise ? Théo Francken a fait du renvoi des délinquants sans papiers la priorité de sa politique. Mais l'homme qui avait suscité la polémique dès son intronisation parce qu'il s'était autrefois interrogé sur « la valeur ajoutée des diasporas congolaises, marocaines et algériennes », a interprété les chiffres de manière discutable lors de sa présentation. Il a ainsi intégré, dans la catégorie des délinquants illégaux interceptés, ceux qui attendent l'issue de leur procédure de régularisation. Une remarque qui l'a crispé, accusant même certains journalistes, « surtout du côté francophone », de faire des amalgames. « Je ne dis pas que tous les délinquants sont étrangers. Je travaille depuis dix ans sur ces matières. Je connais la frustration des policiers qui, après avoir intercepté des malfrats, les renvoient quelques jours plus tard déambuler à nouveau dans les rues. Cette opération met fin à un sentiment d'impunité et augmente la sécurité. Je la réitérerai. »

5 Comment réagissent les villes francophones ? En Wallonie, l'opération est passée relativement inaperçue. Les zones de police concernées ont été averties de leur inscription au projet, mais comme celle-ci n'était pas liée à des moyens supplémentaires ou qu'elle reprenait des priorités déjà établies localement, elles ont poursuivi comme si de rien n'était ou presque leur travail quotidien. D'où, à Charleroi par exemple, cette impression de ne pas avoir participé à un projet quelconque ou même de l'avoir refusé. Dans la métropole sambrienne, 30 interpellations de personnes en séjour illégal ont été comptabilisées. A Liège, 78 et, enfin, 5 à Braine-l'Alleud. ■

DIRK VANOVERBEKE
(avec M.C., Jo.Ma et J.-P.D.V)

ENTRETIEN

« Je demande qu'on ferme le Petit Château »

Yvan Mayeur, le bourgmestre (PS) de Bruxelles, n'a pas été informé du bilan de l'opération Gaudi. Il ignorait qu'entre mi-décembre et mi-janvier dernier, 153 personnes

avaient été interpellées dans sa ville. Que 40 d'entre elles sont aujourd'hui détenues en centre fermé et que le « top trois » concerne 12 Marocains, 10 Roumains et 4 Algériens. 18 individus ont déjà été rapatriés. **Vous n'étiez pas au courant ?** Non. Je savais qu'on avait intercepté un récidiviste. Nous l'avons signalé à l'Office des étrangers. Mais j'ignorais qu'il y avait eu des expulsions.

D'ailleurs, ce n'est pas notre rôle. Nous ne participons à ce type de rafles contre les sans-papiers. Bruxelles est aux premières loges des villes impliquées dans l'opération Gaudi... Parce que le gouvernement concentre tous les problèmes à Bruxelles, en nous léguant une part importante du phénomène. Depuis début 2013, le nombre de demandeurs d'asile baisse. Des centres ont été fermés en Wallonie et à

Bruxelles. J'avais demandé à la ministre compétente sous le précédent gouvernement, Maggie De Block, de procéder à la fermeture du Petit Château, parce qu'il pose des problèmes dans le quartier. J'attends toujours. Et je demande au gouvernement d'être cohérent, d'exécuter lorsqu'il y a des ordres de quitter le territoire et de laisser en paix les gens qui ont le droit de rester chez nous.

D.V.